

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

# NOUVELLES POLITIQUES

## NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

TROISIÈME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

PRIMIDI 11 Brumaire.

( Ere vulgaire )

Samedi 1<sup>er</sup>. Novembre 1794.

Le Bureau des NOUVELLES POLITIQUES, &c. Feuille qui paroît tous les jours, est *actuellement* établi à Paris, au coin de la rue THÉRÈSE, RUE DES MOULINS, n<sup>o</sup>. 500. Le prix de la Souscription est de 42 livres par an, de 21 livres pour six mois, & de 12 livres pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être chargées, attendu le grand nombre de lettres qui s'égarent, & adressées franches au citoyen CHAS-FONTANILLE, chargé de recevoir l'abonnement, qui doit toujours commencer le premier de chaque mois (nouveau style). Ceux qui voudront s'abonner dans le courant d'un mois, ajouteront au prix du trimestre, du semestre ou de l'année, 2 sols par feuille pour chacun des jours qui resteront à s'écouler jusqu'au premier du mois suivant (nouveau style).

### AN G L E T E R R E

*De Londres, le 5 octobre.*

Les derniers couriers arrivés de l'armée du duc d'York nous ont donné les détails circonstanciés de toutes les retraites de cette armée depuis qu'elle a repassé la Meuse. On y parle de quelques affaires de postes où les troupes ont montré une grande valeur; ce qui ne les a pas empêchées de se replier avec quelque perte. Un autre événement de cette campagne est l'arrivée du comte d'Artois auprès du duc d'York; il a été reçu avec beaucoup de distinction, & une garde d'honneur a été placée à l'entrée de sa tente.

La nouvelle du départ d'une escadre française pour les Antilles a occasionné de grands mouvemens dans nos ports. Ensuite d'un conseil tenu à Windsor, l'ordre a été expédié à l'amiral Howe, de mettre sur-le-champ à la voile avec toute son escadre, dont la force est inconnue, puisqu'on ne sait pas encore si les 10 vaisseaux de ligne dont on a composé la division de l'amiral Cadwael en ont été détachés. Quoiqu'il en soit, la diligence ordonnée pour la sortie de l'amiral Howe est telle, que les fourrageurs de vivres, qui devoient renouveler les approvisionnemens de cette escadre, ont eu ordre de suspendre leurs opérations, attendu qu'elle doit mettre à la voile au premier vent favorable.

Trois vaisseaux de ligne portugais, qui devoient retourner à Lisbonne, sont rentrés à Plymouth & passeront vraisemblablement l'hiver dans nos ports, ou bien ils se joindront aux armemens que les circonstances pourront nécessiter.

Les cutters l'*Athalante* & la *Liberté* ont mis à la voile le premier de ce mois pour les isles de Jersey. Quatre

ou cinq frégates ont reçu ordre d'aller joindre sur le champ la grande escadre à Torbay.

On remarque que le prince de Galles paroît prendre depuis quelque temps une part effective aux affaires; il assiste souvent aux conseils. Avant-hier, à son arrivée de Windsor, il donna audience au ministre Pitt, au secrétaire d'état Dundas, & au contre-amiral Macbride.

Les partisans des ministres avoient d'abord répandu que les négociations entamées avec le ministre américain Jay seroient terminées avant la rentrée du parlement. Le bruit se répand aujourd'hui que le cabinet a conçu de vives inquiétudes à l'occasion des dépêches qu'on prétend que ce ministre a reçu de celui que les Américains ont près de la convention. L'on ajoute que M. Jay doit faire un voyage à Paris avant de retourner en Amérique.

Il vient d'entrer à Plymouth un bâtiment de la Martinique, ayant à bord 200 prisonniers français, presque tous malades: ce sont des hommes de couleur dont plusieurs tout à fait nus; il y a beaucoup de femmes. Ceux qui sont en état de marcher, seront conduits à Perchester: les malades seront transférés à l'hôpital de Norton.

### F R A N C E.

*De Paris, le 11 brumaire.*

On écrit d'Oleron, en date du 26 vendémiaire, qu'il s'est formé dans cette ville une petite armée de troupes qui gardoient nos vallées & frontières. Cinq mille hommes partirent mardi dernier pour Tardis, où autres 5 mille hommes les ont rejoints, & nous avons su ce matin qu'elles ont pénétré en Espagne, en s'emparant de trois villages. Nous espérons que vous saurez incessamment la

prise de Pampelune & de toute la Navarre, tant nos défenseurs témoignent une ardeur magnanime de joindre l'ennemi, notamment les Basques.

Les soixante-treize députés détenus ont recouvré leur liberté; ils se montrent disposés à sacrifier leur intérêt & leurs ressentimens particuliers à l'intérêt public, & ils donnent ainsi des preuves non-équivoques de leur patriotisme. S'ils sont innocens, leur justification, quoique tardive, n'en sera pas moins éclatante.

L'ouvrage du représentant Leguine, intitulé *la Guerre de la Vendée et des Chouans*, contient des détails d'un grand intérêt sur cette calamité, que des rigueurs extrêmes ont aggravée au lieu de la faire cesser. On peut s'en convaincre par la lecture de l'anecdote suivante, dont la vérité est attestée par le procès-verbal du comité de surveillance de la société populaire de Fontenai-le-Peuple, dont voici la teneur :

« A comparu la citoyenne Marianna Rustand, de la commune du Petit-Bourg-des-Herbiers, qui a déclaré que, lorsque les volontaires de la division de Gaignon sont arrivés chez elle, elle fut au-devant d'eux pour leur faire voir un certificat qu'elle avoit du général Bard, & leur offrir à se rafraichir; mais que ceux-ci, plus furieux que des tigres, lui avoient répondu qu'ils en vouloient à sa bourse & à sa vie; lui ôterent environ 420 livres, seul argent qu'elle avoit. Non contents de cela, ils l'obligèrent, en la menaçant à rentrer chez elle pour leur montrer l'endroit où elle pourroit en avoir caché. Des qu'elle fut entrée, quatre d'entr'eux la prirent & la tirèrent, tandis qu'au moins vingt de leurs camarades assouvirent leur brutale passion sur elle; & la laisserent presque nue. Après quoi, ils furent mettre le feu dans les granges: ce que voyant la déclarante, elle ramassa toutes ses forces pour aller faire échapper les bestiaux. Ce que trois d'eux voyant, ils coururent après elle pour la faire brûler avec ses bœufs; & étant enfin parvenue à s'en échapper, elle se rendit auprès de sa mere, âgée d'environ 70 ans, lui trouvant un bras & la tête coupés, après lui avoir pris environ 900 liv., seul produit de leur travail; enfin elle fut obligée de l'enterrer elle-même. Après quoi, elle se couvrit des hardes qu'on avoit laissées sur sa mere, & parvint enfin à se rendre chez le citoyen Graffard, des Herbiers, où elle fut en sûreté ». Survent les signatures.

La dernière tyrannie, qui a dû cesser avec son chef Robespierre, se complaisoit à persécuter la philosophie dont elle redoutoit les lumieres & la clairvoyance, en même tems qu'elle affichoit un respect ostensible pour ses principes & pour ses sectateurs; c'est par une suite de cette contradiction, que le citoyen Girardin a été emprisonné pendant onze mois dans la retraite où il avoit donné asyle à Rousseau, le philosophe de nos jours, dont la demeure au Panthéon est sanctionnée unanimement par toute la France & par l'humanité entière.

Une anecdote peu connue sur la vénération des habitans d'Hermionville pour ce grand homme, doit trouver ici sa place. Un riche voyageur instruit qu'un pauvre cultivateur de cette commune possédoit une paire de sabots qui avoient servi à J. J. Rousseau, lui proposa de les lui acheter, moyennant 2000 livres; le bon paysan repoussa généreusement cette offre, en répondant au voyageur qu'il préféreroit à son argent cette précieuse dépouille

du grand homme qui avoit le plus honoré l'humanité par son amour pour les pauvres & par sa bienveillance pour les infortunés.

Ce qui distingue encore aujourd'hui les cours, c'est la constance avec laquelle elles mentent dans leurs gazettes aux peuples sur les événemens malencontreux de la guerre actuelle. La gazette royale de Madrid a réaction sur cet esprit de menterie en publiant des avantages imaginaires que les papiers anglais ont copiés, & des malveillans les ont recueillies avec malignité; telle est la généalogie de ces traits menteurs que le représentant Thuriot a anéantis, en donnant lecture, à la séance du 9, de la lettre suivante :

*Le général commandant l'armée des Pyrénées occidentales, aux membres composant le comité de salut public de la convention nationale. — De la fonderie d'Eguy le 29 vendémiaire.*

L'Espagnol fuit de toutes parts, citoyens représentans: sa déroute est complète. Ses lignes sont forcées, ses redoutes évacuées ou emportées; son artillerie dans nos mains; 2000 mors, & à-peu-près un pareil nombre de prisonniers; 50 pieces d'artillerie avec leurs caissons, & plusieurs attelages; des effets de campement en assez grand nombre, & des fusils; la Navarre espagnole, les fonderies d'Orbinette & d'Eguy, estimées 25 à 30 millions; la fameuse manufacture royale d'Italie, sont les trophées utiles & brillans de la victoire de l'armée des Pyrénées occidentales.

Je ne vous remettrai pas ici sous les yeux la marche de nos colonnes. Je vous ai rendu compte dans ma dernière dépêche, du plan d'attaque que j'avois proposé au conseil de guerre, qui l'avoit approuvé, & qui avoit été adopté par les représentans du peuple. J'y joins un croquis de notre mouvement: il a été exécuté tel qu'il est tracé sur cette carte.

Nous avons atteint le but que nous nous étions proposé, celui de forcer l'ennemi à quitter ses lignes, de nous emparer de ses redoutes & de son artillerie, de détruire les fonderies d'Orbinette & d'Eguy, de semer le désordre dans son armée, de lui couper enfin la communication directe avec Pampelune. Nous avons réuni ces différens avantages dans les journées des 26 & 27 vendémiaire. Des colonnes se mouvant à des distances de près de 50 lieues, sont venues former autour de lui un cercle, d'où il n'auroit pas dû échapper un seul homme, si dans un pays de montagnes, à des distances si considérables, en pays ennemi, on pouvoit calculer avec précision, les marches, & prévoir les obstacles sans cesse renaissans que l'aveugle hasard se plaît à faire naître. L'ennemi instruit de notre mouvement, de la marche des colonnes, a profité de la nuit du 26 au 27, & d'un brouillard épais accompagné d'une pluie abondante, pour faire sa retraite par Sangonela; il a passé entre les colonnes venant de Tardet, & la colonne infernale venant par Lans. Cette dernière colonne égarée dans les bois par le peu de connoissance des guides, n'est arrivé à Burguet que le 27 au matin, elle devoit y arriver le 26. Les Espagnols ont saisi avec précision notre mouvement, & pris le seul chemin de retraite que ce retard leur laissoit encore. Je n'en doute point, si la colonne infernale que j'avois ainsi appelée, parce que, seule, elle eût pu écraser l'armée espagnole réunie; si elle n'avoit été retardée, je n'en doute

point  
forcée  
Les  
qu'a  
venant  
des plu  
gauche  
homme  
bataille  
& de T  
vemens  
de 6000  
800 ch  
temps  
la charg  
homme  
Les  
noire m  
rendron  
héroïque  
Occu  
le meill  
grands  
des offic  
Préve  
la fonde  
qu'a Vi  
les aura  
Je ne  
cains q  
tans qu  
éloquent  
à leur  
à leur  
bonne  
à tems  
& le m  
quatre  
cessible  
cuits, n  
républiq  
donner  
avoit bi  
a distrib  
oublié  
plus son  
porte, a  
Salut  
TR  
Suite d  
Vallet  
mande à  
pour sal  
lubrité  
chemin  
& que la  
une taxe

point, je vous le répète, toute l'armée espagnole eût été forcée à mettre bas les armes.

Les présomptions se tournent en certitude par le succès qu'a obtenu son avant-garde réunie à trois bataillons, venant d'Almandos. Les forces réunies ont eu un combat des plus vifs & des plus opiniâtres à soutenir contre la gauche de l'armée espagnole composée d'environ 7000 hommes. Ils sont presque tous demeurés sur le champ de bataille, ou fait prisonniers. Les colonnes venues d'Agano, & de Tolosa sur le Cambery, ont aussi exécuté leurs mouvemens avec tout le succès possible. L'ennemi, au nombre de 6000 hommes de troupes de ligne, de 8000 paysans, de 800 chevaux & de pièces d'artillerie, a pendant longtemps disputé le passage à nos troupes; mais notre feu, la charge & la bayonnette ont mis fin à cette lutte entre les hommes de la liberté & les hommes de la tyrannie.

Les représentans du peuple Garreau & Baudot ont suivi notre mouvement à la tête de nos colonnes. Sans doute ils rendront un témoignage satisfaisant de la conduite vraiment héroïque de l'armée des Pyrénées-Orientales.

Occupé à donner des ordres pour disposer l'armée dans le meilleur ordre possible, je ne peux vous donner de plus grands détails. Vous les trouverez dans le rapport ci-joint des officiers-généraux qui commandoient. Ceux des généraux Trégerville, Dumas, & celui du général Degouet qui a pris la fonderie depuis, & poursuivi avec vigueur l'ennemi jusqu'à Viscanat, ne me sont pas encore parvenus. Dès que je les aurai, je m'empresserai de vous les faire passer.

Je ne vous ferai point l'éloge du courage des républicains que j'ai l'honneur de commander; les succès éclatans qui viennent de couronner leurs efforts, parlent assez éloquemment pour eux; mais je dois un hommage public à leur constance, à leur impassibilité, à leur discipline, à leur sobriété. Le croiriez-vous, représentans, la colonne infernale a marché 43 heures sur 48, pour arriver à tems à sa destination, malgré la maladresse des guides & le mauvais tems. La colonne partie de Tardès, après quatre jours de marche dans des montagnes presque inaccessible, n'ayant pour toute subsistance que trois biscuits, ne s'est pas plainte, & s'est contentée de crier vive la république! lorsqu'arrivée à Arbeicette, je n'ai pu lui faire donner du pain, qu'elle étoit venue me demander. L'ennemi avoit brûlé ses foyers; on ne pouvoit faire du pain. On lui a distribué de la farine, pour en faire de la bouillie. Elle a oublié, dans ce repas frugal, ses peines & fatigues, & n'a plus songé qu'au triomphe de la république. Notre perte se porte, au plus, à 50 hommes hors de combat.

Salut & fraternité. *Signé, MONCEY.*

## TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE.

### SALLE DE LA LIBERTÉ.

Séance du 9 brumaire.

Suite de l'analyse du procès du comité révolutionnaire de Nantes. —

Vallet, négociant à Nantes, a déclaré que, sur la demande à lui faite par le comité, il donna 50 mille liv. pour subvenir aux besoins des indigens, & pour la salubrité de l'air, & mille livres pour la réparation d'un chemin qui conduisoit à la maison de campagne de Chauv, & que la terreur seule l'avoit empêché de réclamer contre une taxe aussi forte.

Chauv a répondu que c'étoit Carrier qui avoit mis la terreur à l'ordre du jour; que quant au chemin de Chauv, c'étoit un chemin public ainsi appelé, parce que lui Chauv possédoit la liste de ces souscriptions.

Lieutenant, lieutenant-général de l'ex-armée à Nantes, a déclaré avoir été taxé d'abord à 50 mille livres. Goulin, a-t-il dit, prétendit que mon père & moi étions les plus riches de Nantes, & que nous devions contribuer pour 100 mille livres. J'observai à Goulin que, puisqu'il étoit créole comme moi, il devoit connoître les pertes que nous avions essayées en Amérique, & que ma charge ne m'avoit pas encore été remboursée. Il voulut bien réduire cette somme à soixante mille livres; & en parlant du remboursement non-effectué de ma charge; tant mieux, dit-il, pour la république. J'ai payé vingt-quatre mille livres, pour les indigens & la salubrité de l'air.

Goulin a répondu à plusieurs interpellations qui lui ont été faites; & a prétendu que la terreur n'avoit été mise à l'ordre du jour que pour les égoïstes, les riches, les accapareurs, les fanatiques & les aristocrates, mais non pour les sans-culottes, qui n'ont pas les facultés de venir déposer à la décharge du comité.

On lui a observé que presque tous les témoins venus de Nantes étoient des sans-culottes, entr'autres Champenois, Titelin, Jeanne Laillet, &c. &c. Cette dernière a répliqué à Goulin que les sans-culottes de Nantes avoient été traités comme des aristocrates; qu'elle regardoit comme tels ceux qui avoient dépouillé les sans-culottes dans les prisons, & qu'à Nantes les sans-culottes étoient conduits à l'exil comme les autres.

Lechaatre, négociant à Nantes, a dit qu'étant de garde au poste central du port au vin, dans la nuit du 21 au 22 brumaire, René Naux lui apporta une réquisition sur les deux heures du matin, pour se transporter, avec douze de ses camarades, à l'effet de renforcer le poste du Bouffay. Arrivé à ce poste, je m'informai par quels motifs le comité nous avoit fait demander; on me répondit que c'étoit pour transférer des prisonniers. J'aperçus alors René Naux; je le nommai par son nom. Foutre, me dit-il, je sais mon nom; tu ne dois pas me nommer, je ne suis déjà pas trop à mon aise ici. Je vis que j'avois commis une imprudence. Nous escortâmes le dernier détachement de ces victimes, jusqu'au corps-de-garde de la Machine. Nous les mimes à bord de la gabarre, où il y en avoit déjà beaucoup. Lechaatre a encore donné plusieurs renseignements sur cette noyade, & a terminé, en disant que Tabouret, témoin assigné, donneroit de plus grands détails sur cet objet.

René Naux, interpellé, a répondu qu'il ignore s'il a porté un ordre; mais il est convenu avoir demandé de la force armée, & avoir dit: tu ne dois pas me nommer, &c.

Tabouret, voilier à Nantes, a déclaré qu'étant aussi de garde au même poste, il se rendit au Bouffay, où un soldat de la compagnie Marat lui dit qu'on alloit transférer des prisonniers à Belle-Isle. Ils furent conduits à la gabarre; on nous dit que les prisonniers s'y révoltoient; on nous y fit monter cinq ou six; il n'y avoit pas de révolte; on ferma l'entrée avec des planches, qui furent clouées; on cloua de même des panneaux aux sabords. Je voulus sortir, je ne le pus. Je priai Assilé, conducteur de la gabarre, de me mettre à terre. Il me répondit qu'il feroit ce qu'il pourroit. La gabarre fut démarée, on la fit marcher; je m'assis: on disoit tous bas: à l'isle chapivé. Avant d'arriver, j'entendis des cris épouvantables; ces

malheureux criaient : sauvez-nous , il est encore tems. Ils s'étoient détachés , ils passaient leurs mains & leurs bras entre les planches , & criaient miséricorde. J'ai vu Grand-Maison , avec son sabre , abattre les bras de ces victimes. ( Ici l'auditoire a frémi d'horreur , & des cris d'indignation se sont faits entendre ) J'avois envie de me précipiter dans la Loire , en voyant de pareilles atrocités. Ducoux , Crépin & Maurice étoient sur cette gabarre ; mais je ne les ai pas vus donner des coups. Dix minutes après ; j'entendis des charpentiers placés dans des batelets frapper la gabarre à grands coups de haches : la gabarre enfonçoit , nous ne fûmes pas avertis , je me crus perdu ; nous sautâmes dans des batelets qui nous conduisirent à terre. Je vis Goulin sur le port. Affilé m'a dit que l'on avoit pratiqué à la gabarre deux petits sabords de dix-huit pouces qu'on décloûoit à coups de hache.

Goulin , interpellé , a répondu que Affilé & les charpentiers étoient chargés du détail de cette exécution ; qu'il a reçu l'ordre de procurer cette gabarre , d'après l'ordre verbal du représentant ; que Grand-Maison , Bologniel & lui s'y étoient trouvés pour donner l'ordre. Grand-Maison a observé que Goulin étoit allé chez Carrier & qu'il ignoroit la noyade. Bologniel a assuré que tous les membres du comité le savoient , & que Carrier , la veille , étoit venu au comité.

Grand-Maison a nié avoir coupé les bras de ces victimes , avec son sabre. Il a prétendu que c'étoit des volontaires qui avoient commis cette barbarie , & a dit que Affilé avoit prévenu de la submersion de la gabarre , qui est descendue tout doucement & perpendiculairement.

#### CONVENTION NATIONALE.

Présidence de PRIEUR ( de la Marne. )

Séance du 10 brumaire.

Moestier du Puy-de-Dôme annonce que la commission des vingt-un , chargée de faire un rapport sur la conduite du représentant du peuple Carrier , se trouve embarrassée des ses premières opérations , parce que le décret général , en vertu duquel elle est instituée , n'explique pas si les délibérations , pour être valables , devront être prises , les vingt-un membres présents , ou s'il suffit de l'assistance de la majorité des membres. L'absence de Bonnet de l'Aude & de Datreuil , membres de la commission , a occasionné ce doute sur lequel il appartient à la convention de prononcer.

Boissy d'Anglas observe que l'intention de l'assemblée a été que la commission fût complète pour délibérer , puisque le décret porte qu'aucun membre appelé par le sort à la composer , ne pourra se récuser. L'opinant propose de prononcer l'improbation formelle de ceux des membres qui négligeroient de se rendre à la commission , & de décréter que cette commission ne pourra délibérer qu'au nombre de vingt-un membres , totalité de sa composition.

Renaud déclare que Dubreuil , l'un des membres de la commission , est attaqué d'une fièvre violente qui ne lui permet pas de suivre un travail quelconque. — Un autre membre dit que Donnet , de l'Aude , n'est revenu de mission qu'hier soir.

Après quelques débats , la convention décrète que la commission ne pourra procéder qu'au nombre de 21 membres , & qu'aucun membre élu ne pourra s'absenter , sans rendre compte de ses motifs , sur lesquels l'assemblée prononcera.

Jacques Mercier , hussard du 9<sup>e</sup> régiment , apporte un drapeau qu'il a enlevé à un officier anglais dans la bataille donnée près Nimegue. — On accueille ce brave républicain par les plus vifs applaudissemens ; le président lui donne l'accolade fraternelle , & la convention charge le comité de salut public de lui donner de l'avancement.

Richard donne lecture d'une lettre des représentans du peuple Lacombe & Bellegarde , datée de Bois-le-Duc , le 2 brumaire : ces représentans donnent des détails sur la victoire remportée , le 28 du mois dernier , sur les Anglais & Hollandois , entre Meuse & Waal. Dans cette action , la même dans laquelle Jacques Mercier s'est signalé , la division républicaine aux ordres du général Sequan , a complètement battu l'armée du duc d'York : l'on sait que nous y avons fait près de sept cents prisonniers & enlevé quatre canons : mais ce que l'on n'avoit pas publié encore , c'est que la légion de Rohan , émigrés , y a été entièrement détruite ; de quatre cents hommes qui la composoient , il n'en reste pas soixante ; & de ceux-ci il n'en est pas dix qui ne soient hachés de coups des sabres. Soixante-neuf de ces émigrés ont été pris & livrés à la commission militaire. Tous nos républicains , officiers & soldats se sont distingués dans cette affaire. Un hussard a arraché à l'un des chefs de la légion de Rohan la décoration royaliste dont il étoit porteur : cette décoration a été envoyée au comité de salut public , & Richard la fait voir à la convention. Ce même hussard , à l'affaire de Kaiserlautern , avoit enlevé à un prussien quelques piéces d'or ; il trouva un malheureux paysan , pere de famille , il lui donne cet or : « Tiens , mon ami , lui dit-il , tu en as plus besoin que moi ».

La convention applaudit vivement aux traits de valeur & de générosité républicains qui lui sont transmis par Lacombe & Bellegarde. La dépêche de ces représentans sera insérée au bulletin.

Lans-Duperret , député , frappé de mort avec les chefs de la faction fédéraliste , a laissé une femme & cinq enfans dans l'indigence : sur le rapport du comité des secours , la convention accorde à la veuve Duperret & à chacun de ses enfans , une somme de 300 livres , imputable sur les fonds qui leur seront définitivement accordés par la nation.

Des citoyens , colons réfugiés de Saint-Domingue , viennent demander l'élargissement de Page & Bruslay , accusateur des ci-devant commissaires civils Polverel & Santhonax : ils annoncent que les deux citoyens pour lesquels ils sollicitent , avoient été mis en liberté , mais qu'ils viennent d'être réincarcérés dans la maison d'arrêt des Quatre-Nations. — Renvoyé à la commission des colonies & au comité de sûreté générale.

Des députations en grand nombre , parmi lesquelles la section Châtier , viennent féliciter la convention d'avoir fait succéder la justice à la terreur.